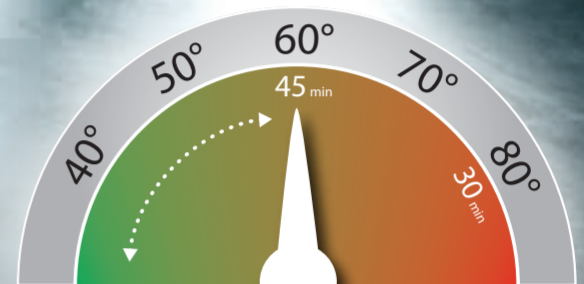


# VOUS TRAVAILLEZ SUR UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE ?



## LES CHOSES AUXQUELLES VOUS DEVEZ PENSER

**Recommandation générale : la température de séchage doit rester inférieure à 60 °C et ne doit pas dépasser 45 min. En cas de doute, contactez le constructeur du véhicule pour obtenir des informations détaillées.**



### AVANT DE COMMENCER :

<b>1. Évaluation</b>	Seul le personnel habilité VE/VH est autorisé à travailler sur les véhicules à haute tension.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Respecter les réglementations nationales de sécurité des véhicules électriques (p. ex. DGVU 209-93)</li> <li>Respecter les spécifications du constructeur du véhicule**</li> </ul>
<b>2. Classification</b>	<b>Classer comme suit :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Véhicule électrique VE</li> <li>Véhicule à pile à combustible</li> <li>Véhicule hybride VH</li> </ul>	
<b>3. Évaluation des risques</b>	<b>Vérifier :</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>Trace d'incendie antérieur (surchauffe)</li> <li>Étincelles, fumée ou vapeur détectables</li> <li>Bruit de la batterie, par exemple crépitement</li> <li>Odeur d'acide</li> <li>Fuite de liquide au niveau de la batterie</li> <li>Dommages mécaniques importants sur la batterie</li> <li>Température de la batterie &lt; 60 °C</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Technologie de mesure de pré-contrôle du véhicule : Réparation? Oui/non</li> <li>Inspection visuelle : Réparation? Oui/non</li> </ul>
<b>4. Décision réparation</b>	<b>Décider :</b> ✓ Le véhicule peut être réparé sans risque    ✗ Le véhicule ne peut pas être réparé	<ul style="list-style-type: none"> <li>Envoyer le véhicule à l'atelier*</li> <li>Le véhicule doit être placé dans une zone de quarantaine</li> </ul>

### MISE EN PEINTURE :

<b>1. Travaux préliminaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Seul le personnel habilité VE/VH doit conduire le véhicule (p. ex. dans l'atelier)</li> <li>Le système sous tension ne peut être désactivé que pour les travaux de réparation en cours par une personne habilitée VE/VH</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les travaux sur les corps sans tension (corps/mécanique/peinture) peuvent maintenant être effectués par du personnel qualifié</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Respecter les spécifications du constructeur du véhicule pour le chargement, le lavage et les manœuvres**</li> </ul>
<b>2. Peinture/préparation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Température de la batterie : &lt;30 °C.</li> <li>État de charge de la batterie : min 45 %</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Retirer la clé de contact (ne pas activer le système de climatisation)</li> <li>Abaissez les fenêtres pour éviter l'accumulation de chaleur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Respecter les spécifications du constructeur du véhicule**</li> </ul>
<b>3. Peinture/séchage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Si possible, utilisez le système Xtreme. La température de séchage doit rester inférieure à 60 °C et ne doit pas dépasser 45 min</li> </ul>		
<b>4. Remontage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les travaux d'assemblage après la peinture doivent être effectués par du personnel qualifié.</li> <li>Remise en service et acceptation uniquement par le personnel qualifié.</li> </ul>		

### À LA FIN :

<b>Finition</b>	Doit être effectué par le personnel qualifié.	Respecter les spécifications du constructeur du véhicule**
<b>Remise au client</b>	La charge de la batterie et les manœuvres doivent être effectuées par du personnel habilité VE/VH.	

\* seulement après l'instruction d'une personne qualifiée \*\* les spécifications du constructeur du véhicule doivent toujours être à jour

### TOUS LES OUTILS VE/VH DONT VOUS AVEZ BESOIN

Pour connaître les outils spécialisés dont vous avez besoin, consultez notre gamme matériel. Contactez votre distributeur local pour en savoir plus.

### N'OUBLIEZ PAS !

- Seul le personnel qualifié peut travailler sur les VE/VH
- Seul le personnel habilité VE/VH (selon les exigences locales) doit désactiver/réactiver la haute tension
- Respecter les réglementations nationales de sécurité des véhicules électriques (p. ex. DGVU 209-93)
- Assurez-vous que la température de la cabine d'application est correctement réglée - utilisez un thermomètre I.R. pour vérifier
- Ne dépassez pas le temps de cuisson et la température
- Respecter les règles générales de sécurité VE/VH :
  - S'assurer que le véhicule ne peut pas être mis sous tension accidentellement
  - Vérifier que le véhicule n'est pas en charge
- Porter un équipement de protection individuelle (EPI) :
  - Gants isolants DIN 60903 classe 0
  - Ecran facial CEI 61582-1-2
  - Lunettes de sécurité en 166
  - Chaussures de sécurité avec semelles isolantes électriques en 20345

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : [axalta.eu/e-car-réparation](http://axalta.eu/e-car-réparation)



### UTILISEZ LE SYSTÈME XTREME – SPÉCIALEMENT CONÇU POUR LE SÉCHAGE À BASSE TEMPÉRATURE

Économisez de l'argent et de l'énergie en choisissant le système Xtreme - parce que les peintures sèchent rapidement, même à basse température. Toutes les sous couches, les bases mates et les vernis sont compatibles EV.

- Système Xtreme
- VOC Xtreme Vernis Plus K9600
  - Standoblue Base Mate
  - VOC-Xtreme Apprêt mouillé sur mouillé U7650
  - VOC-Xtreme Apprêt U7600
  - Lingettes Express Prep U3000



The Art of Refinishing.